



**Groupe de travail à composition non limitée de la
Conférence internationale sur la gestion des
produits chimiques**

Deuxième réunion

Genève, 15–17 décembre 2014

Point 2 b) de l'ordre du jour provisoire**

Questions d'organisation : organisation des travaux

Note de scénario du Président

1. La deuxième réunion du Groupe de travail à composition non limitée est convoquée en application de la résolution II/6, par laquelle la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques a créé le Groupe de travail en tant qu'organe subsidiaire qui se réunirait quelque mois avant les sessions de la Conférence. Dans sa résolution III/5, la Conférence internationale a confirmé la création du Groupe de travail à composition non limitée et demandé au secrétariat de convoquer sa deuxième réunion en 2014.
2. La présente note de scénario, que j'ai établie en consultation avec le Bureau, expose mes plans et mes attentes pour la deuxième réunion du Groupe de travail. Elle a pour objet d'aider les parties prenantes de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques à préparer la réunion de façon que nous puissions parvenir à une heureuse issue en menant à terme, dans les délais voulus, les travaux nécessaires alors que nous nous acheminons vers la quatrième session de la Conférence. On trouvera dans l'ordre du jour provisoire annoté (SAICM/OEWG.2/1/Add.1) d'autres orientations destinées au Groupe de travail.
3. La réunion sera, pour une bonne part, consacrée à l'examen des progrès accomplis sur la voie de la réalisation de l'objectif de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques fixé pour 2020 et sera une contribution aux orientations et directives générales qui seront les réalisations stratégiques escomptées de la quatrième session de la Conférence. Au titre de ses débats, le Groupe de travail examinera les questions soulevées lors de la troisième session de la Conférence, tenue à Nairobi du 17 au 21 septembre 2012, ainsi que les progrès accomplis aux fins de la mise en œuvre d'ensemble de l'Approche stratégique, des réalisations régionales et de l'exécution de la stratégie pour le secteur de la santé.
4. Le Groupe de travail examinera également des questions concernant les objectifs de développement durable et la gestion rationnelle des produits chimiques au-delà de 2020. Le Groupe devrait analyser les progrès accomplis s'agissant des nouvelles questions de politique générale ainsi que d'autres sujets de préoccupation, examiner une proposition visant à inscrire une nouvelle question de politique générale qui se fait jour, et les activités proposées ainsi que le projet de budget du secrétariat.
5. Le Groupe de travail examinera les dispositions prises en vue de la quatrième session de la Conférence, qui devrait avoir lieu fin 2015. Il s'agira de recenser les questions prioritaires à inscrire à son ordre du jour.

* Nouveau tirage pour raisons techniques le 1^{er} décembre 2014.

** SAICM/OEWG.2/1.

Calendrier et organisation de la deuxième réunion

6. La deuxième réunion du Groupe de travail sera ouverte le lundi 15 décembre 2014, à 10 heures, et sera close le mercredi 17 décembre 2014, à 18 heures. Il y aura deux séances plénières par jour qui devraient permettre de disposer de suffisamment de temps pour des débats. Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de prévoir une séance plénière dans la soirée.

7. Une séance d'information technique aura lieu le dimanche 14 décembre 2014 et les groupes régionaux et autres pourront tenir des réunions le même jour. Durant la séance d'information technique, les discussions porteront sur les points suivants : a) quel avenir voulons-nous pour que soit assurée une gestion rationnelle des produits chimiques : présentation des orientations générales et des directives, et analyse des travaux entrepris pour que le Plan d'action mondial de l'Approche stratégique soit mis en œuvre par le Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques; b) les pesticides hautement dangereux; c) les polluants pharmaceutiques persistants, nouvelle question de politique générale proposée.

8. Conformément à la résolution III/5, le Bureau a décidé de demander au secrétariat de veiller à ce que la durée de la réunion soit aussi courte que possible. En ayant cela présent à l'esprit, et en raison des nombreuses questions à examiner, il nous faudra faire preuve d'efficacité et d'efficacités. J'encourage donc toutes les parties prenantes à éviter de faire de longues interventions afin que nous puissions passer rapidement aux questions de fond. Toutes les interventions liminaires devraient être faites au nom d'une région ou par une organisation faitière plutôt que par des gouvernements ou des organisations à titre individuel. J'imposerai des limites de temps strictes pour toutes les remarques liminaires. Je vous encourage à préparer par écrit toutes les informations complémentaires que vous souhaiteriez partager sur les activités pertinentes relatives à la mise en œuvre de l'Approche stratégique et à les soumettre au secrétariat pour qu'il puisse les afficher sur le site Internet de l'Approche stratégique ou sur l'intranet pendant la réunion.

9. Pour structurer nos débats, j'ai l'intention de prendre les questions dans l'ordre où elles figurent à l'ordre du jour provisoire. Néanmoins il pourrait s'avérer nécessaire, après consultation du Bureau, d'aborder certaines questions précises dans un ordre différent, par exemple lorsque la création anticipée d'un groupe restreint est jugée opportune pour faire progresser les débats en séance. Mon intention est de procéder à un premier examen complet des questions en plénière où chacun peut s'exprimer. Au fur et à mesure que nous recenserons des domaines qu'il serait difficile d'examiner en plénière, il pourrait être souhaitable de créer des groupes restreints pour examiner ces questions en détail. Les résultats de ces discussions seraient bien entendu présentés pour examen à la plénière. En outre, je propose de donner à ces groupes des mandats limités et des délais relativement courts pour leurs travaux afin que le Groupe de travail puisse aller de l'avant en séance plénière sur d'autres questions, en tenant compte des résultats obtenus par ces groupes restreints.

10. Nous devrions certes nous efforcer d'arriver à un consensus sur ce que nous présenterons à la quatrième session de la Conférence, mais étant donné la brièveté de la réunion, je voudrais éviter des discussions longues et approfondies s'il apparaît qu'il est impossible de dégager un consensus sur une question donnée. Dans ce cas, je propose que nous décidions s'il y a lieu de prendre d'autres mesures sur cette question avant la quatrième session de la Conférence ou comment procéder pour obtenir un résultat satisfaisant à cette session. Nous fondant sur des méthodes de travail ayant fait leurs preuves, je propose que pour les sujets controversés nous demandions au secrétariat ou à une institution chef de file compétente de préparer un projet de texte reflétant les résultats des discussions en plénière pour étayer nos débats à la quatrième session de la Conférence.

Préparatifs de la deuxième réunion

11. Une fois les questions d'organisation traitées, si le Groupe de travail le décide, nous aborderons le point 3 de l'ordre du jour concernant les progrès et les lacunes dans la réalisation de l'objectif d'une gestion rationnelle des produits chimiques fixé pour 2020. Nous sommes tous parfaitement conscients qu'à un horizon de six ans à peine un objectif se dresse devant nous qui consiste à atteindre l'objectif convenu lors du Sommet mondial de 2002 sur le développement durable, selon lequel, d'ici à 2020, les produits chimiques seront utilisés et produits de manière à ce que leurs graves effets néfastes sur la santé des êtres humains et l'environnement soient réduits au minimum. Il nous faut avoir la confirmation que les mesures que nous prenons nous permettront vraiment d'atteindre cet objectif; en d'autres termes, nous devons déterminer ce que nous avons accompli jusqu'à présent et ce que nous pouvons faire pour garantir la réalisation de progrès au titre des nombreux programmes et projets dans lesquels nous nous sommes lancés.

12. J'inviterai les représentants régionaux à faire succinctement et oralement rapport sur les avancées et les points forts des activités menées pour atteindre l'objectif fixé pour 2020 et sur les problèmes régionaux rencontrés. S'agissant des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la Stratégie politique globale de l'Approche stratégique, nous pourrions examiner le rapport du secrétariat sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Approche stratégique durant la période 2011-2013, qui fournit des informations comparables sur les progrès faits par un large éventail de parties prenantes dans la mise en œuvre de l'Approche stratégique. À la suite de débats connexes, nous pourrions souhaiter demander au secrétariat d'entreprendre l'élaboration d'un nouveau rapport permettant d'effectuer des comparaisons à l'aide de 20 indicateurs de progrès définis et de proposer un calendrier pour l'établissement de ce rapport pour examen par la Conférence à sa quatrième session.

13. Vous vous souviendrez peut-être qu'à sa troisième session la Conférence a adopté une stratégie pour le secteur de la santé, qui a eu pour effet d'amener ce secteur à s'engager davantage dans la mise en œuvre de l'Approche stratégique. La stratégie pour le secteur de la santé demeure un élément essentiel pour la réalisation de l'objectif que nous avons fixé pour 2020. Il serait bon que les parties prenantes examinent le rapport sur l'association du secteur de la santé à l'Approche stratégique durant la période 2011-2013 et dégagent des enseignements qu'elles pourraient en tirer pour concevoir la stratégie afin de s'inspirer de ces enseignements pour favoriser une plus grande participation des représentants d'autres secteurs de l'économie aux réunions, projets et initiatives consacrés à l'Approche stratégique, suscitant ainsi une plus grande appropriation, laquelle est essentielle à l'obtention de résultats fructueux et durables permettant d'atteindre l'objectif fixé pour 2020.

14. Comme indiqué, l'une des principales questions qui sera débattue au cours de notre réunion est celle des orientations générales et des directives concernant la réalisation de l'objectif d'une gestion rationnelle des produits chimiques fixé pour 2020, qui est l'issue escomptée de la quatrième session de la Conférence s'agissant de notre politique stratégique. Le document que nous examinerons est l'aboutissement d'une longue consultation entre toutes les parties prenantes et toutes les régions et il concrétise les vues exprimées au cours du segment de haut niveau de la troisième session de la Conférence en 2012. Compte tenu des progrès accomplis à ce jour et des lacunes et problèmes qui ont été recensés, les orientations générales et les directives devraient aider les parties prenantes de l'Approche stratégique à réaliser les objectifs énoncés dans la Stratégie politique globale. Envisageant de demander au secrétariat d'établir la version finale du document, pour que la Conférence l'examine à sa quatrième session, le Groupe de travail pourrait souhaiter étudier les six domaines d'activité essentiels définis par les orientations et directives d'ensemble et les mesures connexes proposées.

Résultat escompté de la deuxième réunion

15. Le résultat escompté de la deuxième réunion du Groupe de travail à composition non limitée est d'aboutir à un accord sur un certain nombre de questions qui seront soumises à l'examen de la Conférence à sa quatrième session. La contribution du Groupe de travail aux priorités et aux principes, aux fins des orientations générales et directives, sera déterminante en ce qui concerne l'établissement de la version finale de l'accord au début de 2015 par le Bureau, en prévision de la quatrième session de la Conférence.

16. De plus, des propositions concrètes devraient être faites s'agissant de l'ordre du jour de la Conférence et l'on devrait s'accorder sur la façon dont la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets au-delà de 2020 et ses liens avec les objectifs de développement durable pourraient être examinés par la Conférence à sa quatrième session, ainsi que sur un message propice au financement de la Conférence, aux fins de la mise en œuvre de l'Approche stratégique et du fonctionnement de son secrétariat.

17. Il conviendrait d'encourager la coordination, la collaboration et la coopération entre les parties prenantes concernées s'agissant des nouvelles questions de politique générale en vue d'atteindre l'objectif fixé pour 2020. Les recommandations concernant la nouvelle question de politique générale proposée, à savoir les polluants pharmaceutiques persistants, devraient être transmises à la quatrième session de la Conférence.

18. Le Bureau et moi-même sommes confiants que le Groupe de travail atteindra l'objectif que nous nous sommes fixés en ce qui concerne les préparatifs de la quatrième session de la Conférence qui élaborera une feuille de route permettant de parvenir, d'ici à 2020, à une gestion rationnelle des produits chimiques durant tout leur cycle de vie ainsi que des déchets dangereux, et ce de manière à pouvoir réduire le plus possible leurs effets néfastes graves sur la santé humaine et l'environnement.

19. L'engagement, la coopération, la sensibilisation et l'appropriation de toutes les parties prenantes seront essentiels pour concrétiser l'avenir que nous voulons en vue d'assurer une gestion rationnelle des produits chimiques. En conclusion, j'encourage vivement tous les représentants à se préparer pour que nous puissions achever nos travaux dans un tel esprit. C'est avec un très grand intérêt que je m'appête à travailler avec vous à nouveau à l'occasion de la deuxième réunion du Groupe de travail à composition non limitée, en décembre 2014.

Richard Lesiyampe
Président de la quatrième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques
